

Image not found or type unknown



abus du propriétaire pour l'état des lieux

Par **poupou**, le **04/08/2009** à **13:33**

bonjour à Tous j'aimerais avoir un conseil juridique soyez gentil de m'aider voilà: ma propriétaire m'a fait signer un état des lieux me disant qu'elle me retournerait le double rapidement mais il y a 4 mois et je n'ai encor rien eu , d'autant plus q'avec du recule il s'avère qu'elle a abusée puisque depuis elle ne donne plus signe de vie car il y a des problemes de chaudière porte de devant qui ne s'ouvre plus etc ne répond + au tél et à coupé sa connection internet ! que doit -on faire merci d'avance de votre aide